



COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

26 septembre 2013

Agenda 21 cantonal : 2^e rapport du Conseil d'Etat et action spéciale de sensibilisation dans les écoles

(IVS).- Le 2^e rapport du Conseil d'Etat sur l'Agenda 21 cantonal présente à fin 2012 les actions emblématiques et les perspectives de travail de l'Etat en matière de durabilité. Parallèlement, une action spéciale de sensibilisation dans les écoles est menée, comprenant des ateliers environnementaux interactifs et la visite du chantier d'assainissement de l'ancienne décharge du Pont Rouge, à Monthey. Quelque 80 classes pour 1'600 élèves sont concernées.

Rapport du Conseil d'Etat

Ce rapport bisannuel du Conseil d'Etat fait le point à fin 2012 sur le programme d'actions cantonal en matière de développement durable (*voir document joint*). Pour chacun des 16 engagements concernés, différentes actions emblématiques et perspectives de travail sont présentées. Afin de mesurer la tendance de chaque thématique, deux à trois indicateurs par engagement ont été sélectionnés.

Par rapport aux 46 indicateurs produits, le soutien à l'innovation d'affaires et la relative rapidité avec laquelle les bénéficiaires de l'assurance chômage retrouvent un emploi contribuent à la bonne santé du tissu économique cantonal. Malgré cela, des points faibles sont à relever notamment en matière touristique, en raison de la baisse du taux d'occupation des hôtels et de la part de lits commerciaux.

Du point de vue environnemental, l'évolution des ressources vitales est plutôt réjouissante, à l'image des rejets d'origine industrielle dans le Rhône qui ont fortement diminué depuis 2008 ou de la surface de réserves forestières multipliée par quatre depuis 2009. Par contre, l'accroissement de la forêt aux dépens des terres agricoles et la lutte contre les plantes invasives restent des défis à relever.

En matière sociale, le développement d'entreprises favorisant la réinsertion professionnelle contribue à la durabilité du canton qui voit une très faible part de sa population bénéficier de l'aide sociale. Il en va de même des mesures d'intégration visant à assurer la meilleure cohésion possible entre population suisse et étrangère. En revanche, l'obésité chez les personnes adultes reste un problème majeur et une attention particulière doit être portée à la santé des plus de 65 ans.



Action spéciale dans les écoles

Le 2^e rapport du Conseil d'Etat sur l'Agenda 21 cantonal relève l'importance des actions de sensibilisation, notamment auprès des jeunes en formation. Dans ce sens, le Service de la protection de l'environnement (SPE), en collaboration avec l'entreprise Cimo, à Monthey, et la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) ont mis sur pied une action spéciale pour les écoles, ceci avec le soutien de Swisscom, de la Loterie Romande, du programme Ecole-Economie et de la Médiathèque Valais.

Deux activités faisant le lien entre préservation des ressources naturelles, activité économique et qualité de vie ont ainsi été proposées aux Cycles d'orientation (CO) du canton pour l'année 2013-2014. Il s'agit, d'une part, d'ateliers environnementaux interactifs développés par le SPE, et d'autre part, de visites du chantier d'assainissement de l'ancienne décharge industrielle du Pont Rouge.

Huit établissements, dont l'Ecole d'agriculture du Valais, ont souhaité accueillir l'exposition interactive du SPE au cours de cette année scolaire. Quelque 80 classes de 1^{ère} à 3^{ème} du CO vont bénéficier de ces ateliers animés par Swisscom et la FDDM. Par des expériences pratiques, les 1'600 élèves concernés pourront mesurer le rayonnement émis par un téléphone portable, les rejets produits par la combustion d'une bougie ou la pollution d'une eau contaminée. A ce jour, les CO de Sainte-Jeanne-Antide (Martigny) et de Troistorrents ont accueilli ces ateliers.

En complément, une quinzaine de classes se sont inscrites pour visiter le chantier d'assainissement de l'ancienne décharge du Pont Rouge, à Monthey. Sollicitée par plusieurs enseignants, Cimo a développé un concept adapté aux jeunes de 10 à 14 ans. Cette action permet de familiariser ces élèves à l'impact d'une ancienne décharge sur l'environnement et aux moyens d'actions pour y remédier. Cimo, qui peut répondre à la demande d'écoles jusqu'à la fin du chantier en juin 2015, a accueilli les premières classes le 16 septembre dernier.

Plus d'informations : www.vs.ch/environnement et www.cimo.ch

L'Agenda 21 cantonal est un programme d'actions permettant de concrétiser la Charte du développement durable adoptée par le Grand Conseil en 1998. Constitué de 16 engagements, il présente les principaux défis économiques, environnementaux et sociaux que le Valais se doit de relever. La Fondation pour le développement durable des régions de montagne est en charge de garantir sa mise en oeuvre. Plus d'informations: www.fddm.ch, rubrique Agenda 21.

Note aux rédactions

Pour tout renseignement au sujet de l'Agenda 21 cantonal et de l'action spéciale menée dans les écoles, vous pouvez contacter Jacques Melly, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement - 027 606 33 00 ou 079 559 66 90 - ou Jean-Pierre Pralong, responsable de l'Agenda 21 du canton - 027 607 10 88 ou 076 586 76 21.